

RENFORCER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

FORMATION ENTIÈREMENT À DISTANCE

Dates

Module 0	Du 09/10/20 au 16/10/20
Module 1 Webinaire	Le 16/10/20
Module 2	Du 23/10/20 au 30/10/20
Module 3	Du 30/10/20 au 06/11/20
Module 4	Du 06/11/20 au 13/11/20
Module Webinaire	Le 13 novembre
Module 6	Du 20/11/20 au 27/11/20
Module 7	Du 27/11/20 au 04/12/20
Module 8	Du 04/12/20 au 18/12/20
Module 9 Webinaire	Le 18 décembre

Durée

Webinaires : 6h30
Modules en autonomie : 2h par module,
soit 14h

20h30 de formation au total

Horaires

1^{er} webinaire : 2h de 9h30 à 11h30
2nd webinaire : 2h30 de 9h30 à 12h
3^{ème} webinaire : 2h (créneau à définir
ultérieurement)

Public visé

Cette formation s'adresse aux
professionnels des champs sanitaire,
éducatif et social souhaitant animer des
séances collectives d'éducation pour la
santé auprès d'enfants ou de jeunes

Prérequis

Expérience professionnelle (actuelle ou en
perspective d'évolution) dans l'animation
de séances collectives en éducation pour
la santé

Lieu de la formation

Formation entièrement en ligne sur la
plateforme Moodle.

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le concept de CPS
- Définir le concept d'estime de soi
- Poser un cadre relationnel favorable au renforcement des CPS et en comprendre les enjeux
- Expliquer les stratégies pédagogiques pour renforcer les CPS au quotidien
- Mettre en œuvre des activités visant la régulation non-violente du conflit
- Citer quelques repères méthodologiques pour implanter un projet dans sa structure
- Citer les critères de qualité des programmes de renforcement des CPS
- Construire une progression pédagogique
- Rédiger un conducteur de séance

Contenu de formation

MODULE 0 : « Être prêt pour commencer »

- Familiarisation avec la plateforme
- Mur collaboratif
- Préparation des activités de présentation

Travail en autonomie sur la plateforme, exercices.

MODULE 1 : Webinaire « organisation pratique et interconnaissance »

- Présentation de l'ensemble de la formation
- Expérimentation d'activités de présentation
- Pose du cadre relationnel

Retours sur exercices, échanges.

MODULE 2 : « Le B.A. BA des CPS »

- Exploration des CPS : histoire, actualités, catégorisation, références, vocabulaire, spécialistes, liens santé CPS, programmes validés...
- Découverte des 5 couples de CPS

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 3 : « Estime de soi et cadre relationnel »

- Eclaircissement des concepts d'estime de soi, en lien avec les notions de conscience de soi, d'image de soi, d'affirmation de soi et de confiance en soi
- Méthodes et enjeux de la mise en place du cadre relationnel

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

Chaque participant recevra à son inscription un lien, des codes d'accès et les conditions générales d'utilisation de la plateforme.

Tarif

Cette formation est prise en charge dans le cadre de la CPOM entre l'Agence régionale de santé et l'Ireps Pays de la Loire.

Inscription

www.irepspdl.org - Onglet « Former »
Accès au formulaire inscription :

[CLIQUEZ ICI](#)

Inscription au plus tard 6 semaines avant le début

MODULE 4 : « Une pédagogie spécifique »

- Les approches pédagogiques centrées sur la personne et favorisant les apprentissages
- Les attitudes éducatives favorisant le développement des CPS

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 5 : Webinaire « Autour de la régulation non-violente du conflit (R.N.V.C.) »

- Une progression de séances visant la R.N.V.C.
- Expérimentations en groupe et transfert pour sa pratique

Apports théoriques, travail en sous-groupes, échanges.

MODULE 6 : « Repères méthodologiques pour l'implantation de projets »

- La méthodologie en éducation et promotion de la santé
- Les critères de qualités des programmes

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 7 : « Progression pédagogique »

- La construction d'objectifs pédagogiques
- L'élaboration d'une progression vis-à-vis des objectifs

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 8 : « Conducteur de séance »

- L'intérêt d'un conducteur de séance
- Le choix des étapes d'une séance au regard d'une pédagogie spécifique
- La rédaction d'un conducteur de séance

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 9 : Webinaire « Mon projet CPS »

- Projection dans l'implantation de projet par structure
- Réflexion sur son futur rôle dans un projet CPS
- Accompagnement méthodologique individualisé par structure

Apports théoriques, rendez-vous par projets, clôture collective de la formation.

Formatrices

Emilie Provost et Marion Legeay

Chargées de mission en éducation et promotion de la santé à l'Ireps Pays de la Loire

Modalités pédagogiques de la formation

Cette formation, comme l'ensemble des formations proposées par l'IREPS Pays de la Loire, est conçue en corrélation avec les objectifs visés, sur un principe d'alternance entre des apports conceptuels et une pédagogie participative basée sur la construction de l'expérience (apprendre en faisant).

Dans un climat d'interactivité sécurisant, le rythme de chacun sera respecté et tiendra compte des savoirs, savoir-faire et savoir-être des participants.

Outre la parole et l'écoute, les formatrices pourront utiliser des supports et méthodes d'animation variés en alternant des temps de travail individuels, en binôme ou en sous-groupes, favorisant ainsi la dynamique de groupe, et l'implication de chacun, à sa mesure.

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier documentaire et une bibliographie seront à disposition sur la plateforme.

Il est conseillé, dans la mesure du possible, de s'inscrire en binôme, avec un collègue.

Suivi et évaluation de la formation

L'équipe de formatrices visualise votre progression aux différentes activités proposées au fur et à mesure de la formation.

Les dates proposées pour les modules à distance sont indicatives. Ce sont des recommandations pour un rythme équilibré de formation.

Pour recevoir **un certificat de réalisation** en fin de formation, il est incontournable d'assister aux webinaires, en direct, de visionner les contenus obligatoires et de réaliser les activités de chacun des modules sur la plateforme. Les modules s'ouvrent au fur et à mesure de votre avancée (Par exemple, vous pouvez réaliser les modules 2 et 3 dans la même journée, consécutivement). Il est nécessaire d'avoir réalisé tous les modules en autonomie précédant les webinaires pour participer à ces temps collectifs en direct.

Les modalités d'évaluation seront les suivantes :

- **Une évaluation des acquis**, à la fin de chaque module de formation
- **Une évaluation de la satisfaction**, à la fin de chaque module de formation et d'une manière globale après le module 9.
- **Une évaluation à distance**, 6 mois après le terme de la formation

Contact

Marylène COMPÈRE – Assistante administrative à l'Ireps Pays de la Loire

formation.irepspdl@gmail.com

02 43 53 46 73